**Compte-rendu de la réunion du 9 décembre 2019**

*Présents*: Rousch H, Douin Y, Maurage D, Viencent JM, Hakin L

*Excusés* : Meyers L, Junius C

1. **Situation administrative** :

Le nombre d’affilié au 9-12-2019 est de 3519 soit une augmentation de 230 affiliés (7%) par rapport à la même date la saison précédente. Au 30/06/2019 soit au terme de la saison 2018-2019 nous relevions 3396 affiliés. Nous avons, à ce moment, une augmentation de 123 affiliés par rapport à l’ensemble de la saison passée.

La province de Liège est « la leader » en matière de licence récréative avec un total de 223 pour 66 licence A la saison dernière.

L’Adeps et le pouvoir politique ont une volonté de tendre à la parité entre filles et garçons dans le sport. Si l’on sait que pour le tennis de table il y a 17% de filles pour 83% de garçons, on peut se rendre compte que dans notre sport on est loin du compte. Si l’on devait absolument tendre vers une parité, le problème d’accueil de ces joueuses deviendrait problématique par le nombre de club capable de répondre à la demande et ce principalement pour un problème de place (locaux).

1. **Analyse assemblée générale** :

Suite à la formule proposée pour cette assemblée générale de début de saison et axée sur la situation financière et budgétaire du comité provincial, un seul club n’a pas répondu présent.

Si une grande majorité des clubs avait choisi de voter par courrier, les clubs représentés ont suivi avec attention les explications fournies. En effet, il n’y a pas de soucis vu que les comptes sont en équilibre, qu’aucune augmentation n’est envisagée à l’heure actuelle et que même le comité provincial ristourne vers les clubs.

Le comité provincial envisage de recourir à ce mode de vote pour les assemblées générales de début de saison, tandis que les assemblées générales de fin de saison continueraient d’exister sous la forme actuelle.

Si la saison passée le montant des amendes était en forte diminution, il semblerait que pour cette saison nous ne serons pas en mesure de réaliser les mêmes chiffres. En effet, après contrôle interclubs ; les forfaits partiels et équipes incomplètes sont en augmentation à l’heure actuelle.

Nous envisageons la possibilité de faire une réunion non-obligatoire à mi saison, pour débattre de certains points mis à jour par le comité ou par les clubs et de débattre aussi des perspectives d’avenir. (affaire à suivre).

1. **Interclubs** :
* L’augmentation des affiliés ne semblent pas avoir une répercussion positive sur l’interclubs, comme dit précédemment, une augmentation des forfaits partiels et des équipes incomplètes est constatée.
* Les feuilles de matchs ont un certain mal à arriver en temps et en heures chez Dominique Croes. Si certains retards sont dus à des problèmes au niveau de la poste, d’autres peuvent être imputés aux clubs. Nous vous demandons donc de veiller à faire suivre les feuilles de matchs dans les plus brefs.
* En 7ème provinciale il semble que l’intérêt des clubs par rapport à cette division soit grandissant. Cela pourrait déboucher sur un calendrier mieux fourni.
* Le problème de la coupe devient de plus en plus inquiétant avec seulement 6 équipes inscrites en messieurs, la compétition se déroulera donc en une seule journée (14-12-2019) dans les installations du Donald. En dames la désolation est encore plus grande puisqu’une seule équipe s’est inscrite.

La journée finale de l’aile francophone du 1 mai rencontre également des problèmes avec à la clé des désistements.

1. **Championnats provinciaux** :
* Le programme ne permet pas de peaufiner le système d’inscriptions. En effet, au niveau des doubles, en catégorie d’âges ou en seniors, la possibilité de s’unir à un joueur qui n’est pas issu de la catégorie est autorisée (un joueur d’une catégorie inférieure avec un joueur obligatoirement de la catégorie renseignée). Le contrôle du respect de ce règlement se fera donc par le juge-arbitre et le responsable des compétitions individuelles. Les paires qui ne respecteraient pas ce règlement seront averties par mail et seront supprimées de la liste des participants.
* La catégorie NC a été inclue l’an passé dans les championnats provinciaux jeunes. Il en est de même pour cette année. Elle sera donc réservée aux jeunes de benjamins à 17/21. Nous envisageons de l’ouvrir à tous pour la saison prochaine et serait alors annoncée spécifiquement.
* Pour les qualifiés pour les championnats de Belgique, la procédure sera identique à celle de la saison passée. Elle sera rappelée lors des championnats provinciaux, la réserve constituée lors des critériums sera utilisée conformément aux règlements. Une modification importante au niveau de l’inscription des vétérans, ceux-ci ne seront plus inscrits d’office et devront donc se confirmer via l’espace personnel (ou celui du secrétaire de club).
1. **Parquet provincial** :

Nous avons décidé d’ouvrir le parquet provincial à des personnes externes au comité provincial. Une candidature a déjà été retenue en la personne de Nicolas Herckens.

Nous lançons un appel pour deux personnes supplémentaires au parquet avec comme préférence une personne de la région verviétoise et une de la région Huy-Waremme en effet N. Herckens fait partie de la région liégeoise. Nous souhaitons des personnes issues des trois régions pour faire partie de ce parquet.

Nous vous informons aussi que le parquet ne siège pas et ne convoque pas les personnes ou clubs pour des séances. Les faits qui nous sont rapportés par des plaintes officielles sont traitées en interne par les membres du parquet. Pour plus de renseignements, la personne de contact est JM Vincent via mail à l’adresse suivante : jmvinc@outlook.be.

1. **Labellisation** :

Un nouveau site à l’AFTT verra le jour prochainement. Sur ce site la labellisation sera également visible avec les données à jour et correctes (celles encodées par les clubs et celles qui doivent être vérifiées).

La possibilité d’encodage durant toute la saison est possible, il est donc encore temps de le faire pour ceux qui ne l’auraient pas fait.

Le paiement des palettes attribuées au club la saison passée est en cours.

1. **Divers**:
* Pour les compétitions européennes, l’ETTU envisage que celles-ci se déroulent durant la semaine au lieu des week-end. Cela facilitera peut-être le calendrier où suite à ces compétitions, l’interclubs du week-end était perturbé.
* Avant l’entame du second tour, l’ordinateur fera un tour des résultats individuels de tous les joueurs. Pour les joueurs dont les résultats seront manifestement bien supérieurs à leurs classements actuels, la cellule des classements adaptera la situation en attribuant de nouveaux classements.
* Depuis le début de saison, deux PPM ont été organisés, un à Tiège avec 66 inscrits et un à Blegny avec 49 inscrits. C’est au-dessus du nombre de participants par rapport à l’année passée. De plus pour les NC-, c’est sous forme d’un tableau chinois que les enfants ont participé à ce critérium. Pour ceux qui ne le savent pas, ce tableau permet à un seul joueur de gagner tous ces matchs, tout comme un seul joueur ne gagne aucun match.

Déjà deux nouvelles dates à retenir pour ces critériums le 16 février 2020 et le 15 mars 2020. Nous faisons également appel aux clubs qui seraient désireux d’organiser l’un de ces PPM. Pour tous renseignements vous pouvez contacter MAURAGE Didier au 087/88.31.80 ou par mail maudidieroo.be. Une seule exigence pour ces PPM disposer d’un local qui peut contenir 12 tables.